

# Au deuxième trimestre 2024, l'emploi demeure élevé

Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté • n° 206 • Septembre 2024

Au deuxième trimestre 2024, l'emploi salarié demeure à un niveau élevé mais ne progresse pas. Il se stabilise dans les services non marchands, principaux contributeurs de l'emploi régional. Alors que l'emploi diminue dans le tertiaire marchand et la construction, les effectifs augmentent dans l'industrie ce trimestre.

## L'emploi salarié n'augmente pas ce trimestre

Au deuxième trimestre 2024, avec 994 700 emplois, les effectifs salariés en Bourgogne-Franche-Comté demeurent à un niveau élevé. Ils sont quasi stables encore ce trimestre (-0,1%), comme depuis fin 2021 ► [figure 1](#). Les effectifs du secteur public se stabilisent après deux trimestres de hausse. Sans progression depuis fin 2022, l'emploi privé affiche un léger repli au deuxième trimestre (-0,2 %) ► [figure 2](#).

Au niveau national, l'emploi salarié marque le pas. Il est stable ce trimestre après +0,3 % au premier trimestre 2024. L'emploi salarié augmente de 0,3 % dans la fonction publique, alors qu'il fléchit très légèrement (-0,1 %) dans le secteur privé.

## Une stabilité issue d'un équilibre entre les secteurs

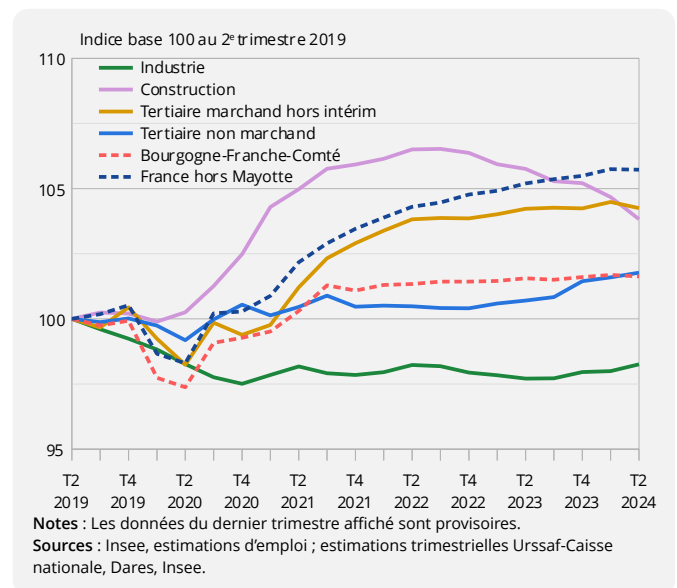
L'emploi dans les services non marchands, représentant un tiers de l'emploi salarié, est quasi stable ce trimestre (+0,1 %) après trois trimestres de hausse. Après un rebond au premier trimestre, l'emploi dans le tertiaire marchand diminue (-0,2 %). À l'exception des services aux particuliers (+0,5 %), toutes les activités sont orientées à la baisse. Pénalisé notamment par une météo défavorable au printemps, l'hébergement-restauration affiche la plus forte perte d'emplois. En repli depuis fin 2022, les effectifs des activités immobilières se réduisent encore, -1,4 % ce trimestre. De même, les pertes d'emplois dans le secteur de la construction s'accroissent. Malgré un pouvoir d'achat en progression, la consommation des ménages est restée atone. Le commerce perd ainsi 0,3 % de ses effectifs au deuxième trimestre 2024.

Comme en 2023, l'emploi intérimaire dans la région reste sur une tendance baissière (-1,2 %). Cette contraction touche tous

les secteurs utilisateurs de l'intérim, sauf les services non marchands.

À l'opposé, l'emploi dans l'industrie progresse au deuxième trimestre dans la région alors qu'il est quasi stable au niveau national, +0,3 % contre +0,1 %. Ce secteur bénéficie notamment d'une hausse ponctuelle des effectifs dans la fabrication de matériels de transport (+2,1 %).

## ► 1. Évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité en Bourgogne-Franche-Comté



Cette étude a été réalisée en partenariat avec :

## Sur un an, l'emploi reste stable également

En Bourgogne-Franche-Comté, tout comme en France, l'emploi salarié est stable sur un an. Avec un peu plus de 2 200 emplois supplémentaires, la fonction publique affiche une forte croissance de ses effectifs. Néanmoins, cela ne contrebalance pas le repli dans le secteur privé.

Les services non marchands gagnent près de 3 100 emplois en un an, cette progression concerne toutes les activités. Les services marchands hors intérim sont également bien orientés avec la création de plus de 1 000 emplois.

L'emploi industriel progresse sur douze mois (+0,6 %). Après plus de dix ans de repli, la fabrication de matériels de transport progresse désormais nettement sur un an et est le premier contributeur à la croissance de l'industrie avec 360 emplois supplémentaires.

Ces hausses sont contrebalancées par l'intérim qui perd 8,4 % de ses effectifs. Impactés par des mises en chantier en repli depuis deux ans, les effectifs dans la construction se contractent également (-1,8 %) tout comme ceux des services immobiliers (-6,7 %).

## L'emploi est orienté à la baisse dans la majorité des départements de la région

Pénalisé notamment par la contraction de son emploi intérimaire, le Jura est le plus touché avec une perte de 0,5 % de ses emplois. À l'inverse, le Doubs est le département où l'emploi résiste le mieux avec une légère hausse des effectifs (+0,2 %). Avec le Territoire de Belfort, ce sont les deux seuls départements à bénéficier d'une progression de l'intérim. Le commerce et la construction sont deux autres grands secteurs à peser négativement sur la croissance de l'emploi dans la majorité des départements.

## ► 2. Évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité en Bourgogne-Franche-Comté

Secteur	Effectifs 2024 T2	Évolution sur 3 mois (en %)		Évolution sur 1 an	
		2024 T1	2024 T2	Effectifs	%
<b>Agriculture</b>	<b>18 000</b>	<b>+0,2</b>	<b>-0,7</b>	<b>-10</b>	<b>-0,0</b>
<b>Industrie</b>	<b>168 800</b>	<b>+0,0</b>	<b>+0,3</b>	<b>+970</b>	<b>0,6</b>
Industries extract, énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	12 000	+0,5	+0,5	+180	+1,5
Industrie agro-alimentaire	28 000	+0,3	+0,2	+170	+0,6
Biens d'équipement	22 800	-0,1	+0,1	-100	-0,4
Matériels de transport	21 400	+0,1	+2,1	+360	1,7
Fabrication autres produits industriels	84 600	-0,1	-0,1	+350	+0,4
<b>Construction</b>	<b>53 500</b>	<b>-0,5</b>	<b>-0,8</b>	<b>-1 000</b>	<b>-1,8</b>
<b>Commerce</b>	<b>126 500</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,3</b>	<b>-690</b>	<b>-0,5</b>
<b>Services marchands hors intérim</b>	<b>242 400</b>	<b>+0,5</b>	<b>-0,2</b>	<b>+1 010</b>	<b>+0,4</b>
Transport	50 600	-0,4	-0,0	+150	+0,3
Hébergement-restauration	35 600	+1,9	-0,9	+290	+0,8
Information-communication	9 200	+0,5	-0,4	+20	+0,2
Services financiers	21 400	+0,7	-0,3	+170	+0,8
Services immobiliers	6 800	-1,2	-1,4	-490	-6,7
Services aux entreprises	76 500	+0,6	-0,1	+380	+0,5
Services aux ménages	41 300	+0,2	+0,5	+480	+1,2
<b>Intérim</b>	<b>33 000</b>	<b>-1,7</b>	<b>-1,2</b>	<b>-3 040</b>	<b>-8,4</b>
<b>Services non marchands</b>	<b>352 600</b>	<b>+0,3</b>	<b>+0,1</b>	<b>+3 090</b>	<b>+0,9</b>
<b>Ensemble</b>	<b>994 700</b>	<b>+0,1</b>	<b>-0,1</b>	<b>+300</b>	<b>+0,0</b>
dont privé	749 200	+0,1	-0,2	-1 900	-0,3
dont public	245 500	+0,3	+0,1	+2 200	+0,9

**Notes :** Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires ; données CVS en fin de trimestre. Le nombre d'emplois étant arrondi, le total n'est pas forcément égal à la somme des différents secteurs.

**Sources :** Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf-Caisse nationale, Dares, Insee.

## ► 3. Évolution trimestrielle de l'emploi par département et secteur d'activité en Bourgogne-Franche-Comté

Département	Emploi salarié 2 <sup>e</sup> trimestre 2024	Ensemble		Évolution sur 3 mois (en %)						
		Effectifs	%	Agriculture	Construction	Industrie	Commerce	Intérim	Services marchands hors intérim	Services non marchands
Côte-d'Or	222 800	+120	<b>+0,1</b>	-0,6	+0,2	+0,5	-0,3	-1,9	-0,1	+0,4
Doubs	199 800	+300	<b>+0,2</b>	-0,9	-1,0	+1,0	-0,4	+2,0	-0,2	+0,1
Jura	87 900	-430	<b>-0,5</b>	+0,4	-0,9	-0,3	-0,5	-6,6	-0,1	-0,2
Nièvre	64 600	-130	<b>-0,2</b>	-1,6	-0,6	-0,5	-0,3	-1,8	+0,1	+0,0
Haute-Saône	69 300	-220	<b>-0,3</b>	-0,9	-2,4	+0,9	-1,1	-2,0	-0,1	-0,4
Saône-et-Loire	191 500	-270	<b>-0,1</b>	-0,3	-0,9	-0,2	+0,0	-0,2	-0,4	+0,1
Yonne	109 600	-280	<b>-0,3</b>	-1,7	-1,4	-0,3	-0,2	-3,5	-0,2	+0,3
Territoire de Belfort	49 100	+10	<b>+0,0</b>	+0,9	-1,4	+0,0	-0,5	+2,4	-0,1	+0,2
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>994 700</b>	<b>-900</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,7</b>	<b>-0,8</b>	<b>+0,3</b>	<b>-0,3</b>	<b>-1,2</b>	<b>-0,2</b>	<b>+0,1</b>

**Notes :** Les données affichées sont provisoires. Le nombre d'emplois étant arrondi, le total n'est pas forcément égal à la somme des différents départements.

**Sources :** Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf-Caisse nationale, Dares, Insee.

### ► Méthode

Cet Insee Flash Conjoncture emploi est publié en partenariat avec les Urssaf et la Dreets qui coproduisent avec l'Insee les estimations trimestrielles d'emploi salarié. Les données de cette publication prennent comme unité statistique le nombre d'emplois. Le secteur privé comprend l'agriculture et l'activité des particuliers employeurs. Les intérimaires sont comptabilisés au lieu et secteur des agences d'intérim (soit services marchands) quels que soient la nature et le lieu de leur mission.

Les Estimations trimestrielles d'emploi (ETE) du deuxième trimestre 2024 ont été calées sur les Estimations annuelles d'emploi (EAE) définitives de 2022, publiées en juillet 2024. Ce recalage entraîne une révision des ETE sur la période 2022 à 2024.

### ► Pour en savoir plus

- Des données sur la conjoncture en Bourgogne-Franche-Comté : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2121815>
- Au niveau national, « Informations Rapides » Insee-Accoss-Dares : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8245307>
- Les publications des Urssaf : <https://www.urssaf.org/accueil/ressources-documentaires/nos-publications.html>
- Open data Urssaf : <https://open.urssaf.fr/pages/home/>
- Les publications de la Dreets Bourgogne-Franche-Comté : <https://bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr/Interim>

